

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POST-ENQUETES QUALITATIVES ASSOCIEES A L'ENQUETE BIEN-ETRE ET SANTE
DES ETUDIANT·ES 2024

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), lance un appel à manifestation d'intérêt pour des post-enquêtes qualitatives adossées à l'enquête Bien-être et santé des étudiantes 2024 (BSE 2024). Ces post-enquêtes seront réalisées avec le soutien de l'OVE.

L'objectif général du projet est de documenter les mécanismes qui structurent les trajectoires et les expériences des étudiantes vis-à-vis de leur santé et de leur bien-être, notamment :

- La manière dont les ressources disponibles (finances, entourage, pairs, réseaux) et les épreuves vécues (accident, handicap, maladie, neuroatypie, complexité des démarches, délais et/ou coûts de prise en charge) s'articulent et pèsent sur le recours aux dispositifs de santé existants — médicaux/paramédicaux, universitaires, associatifs ou autres — par exemple : médecine de ville ou hospitalière, SSE/SSU, mission handicap, service social, psychologue, lignes d'écoute et chats, associations, etc. ;
- Le rôle des normes sociales (de filière/d'établissement, de sociabilité, de genre, de classe sociale ou encore liée aux processus de racialisation dans une perspective intersectionnelle) sur l'accès, l'usage et/ou le renoncement aux soins, ainsi que sur la satisfaction des besoins primaires et secondaires.

2. PRESENTATION DE L'ENQUETE DE REFERENCE

BSE 2024 est une enquête nationale menée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) en collaboration avec la DGESIP en 2024. Elle vise à caractériser le bien-être et la santé des étudiantes pour une année N (comportements alimentaires, représentations sur leur santé, usages de différents services ; services de santé des étudiantes - SSE, médecine de ville, soins psychologiques, etc.), avec des items présents dans des enquêtes de référence afin de permettre des comparaisons avec la population générale. Elle complète l'enquête Conditions de vie des étudiantes (CDV), dispositif central de l'OVE.

BSE 2024 est ainsi adossée à l'enquête CDV 2023, c'est-à-dire que sa population cible était les répondantes à CDV qui avaient accepté d'être recontactées, étaient inscrites dans l'enseignement supérieur à la rentrée suivante et déclaraient avoir poursuivi leurs études au moins jusqu'en décembre 2023. Les élèves de STS ont été exclus. Il

n'y a donc pas de primo-entrants 2023-2024 dans BSE. La collecte s'est déroulée en ligne, via des questionnaires auto-administrés entre mai et juillet 2024.

Le questionnaire couvrait les thématiques suivantes : situation financière et ressources, état de santé général, sommeil, consommation de tabac, alcool, cannabis et cigarette électronique, alimentation et aides alimentaires, fréquentation des services de santé (SSE), santé psychologique, vie affective, ressources et dépenses.

À partir d'une base de 37 318 contacts, 8 773 personnes ont répondu et 5 706 questionnaires complets ont été recueillis, soit un taux de réponse d'environ 15,5 %. Les analyses publiées portent sur 5 773 questionnaires estimés suffisamment complets.

3. POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE

Le présent appel s'adresse à des chercheuses et des équipes de recherche en sciences humaines et sociales souhaitant approfondir des thématiques de l'enquête BSE. Les propositions sur la santé mentale, Grande cause nationale en 2025 prolongée en 2026 par le Gouvernement, sont particulièrement attendues, sans exclure d'autres objets. A titre indicatif, les projets pourraient s'ancrer dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Articulation entre la santé physique et la santé mentale (ex. lien entre activité physique, santé mentale et bien-être) ;
- Alimentation et choix alimentaires ;
- Renoncements non financiers en santé et arbitrages entre besoins ;
- Santé mentale des étudiantes étrangères ;
- Santé et bien-être des minorités sexuelles et de genre ;
- Santé sexuelle et reproductive des étudiantes ;
- Suicide et pensées suicidaires ;
- Consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis, etc.) et usages détournés de médicaments.

4. APPROCHES METHODOLOGIQUES ATTENDUES

Les projets doivent mobiliser des méthodes qualitatives de type ethnographique (entretiens semi-directifs, entretiens collectifs ou *focus groups*, observations directes ou participantes).

Un module commun (de type bloc de questions dans les grilles d'entretien) pour le recueil de données sera proposé aux équipes retenues afin de garantir un socle de comparabilité entre projets. Cette harmonisation légère facilitera une lecture transversale des résultats sans contraindre excessivement les modalités d'enquête propres à chaque équipe.

Population, recrutement, échantillonnage

Les équipes retenues s'appuieront principalement sur la reprise de contact avec des répondantes à BSE 2024. Selon l'intérêt scientifique, un complément d'informations par la mobilisation des données de la dernière vague de l'enquête CDV 2023 pourra être mobilisé. Compte tenu de l'ancienneté du panel, certaines personnes recontactées pourraient ne plus être étudiantes au moment du terrain.

Les porteuses préciseront les stratégies d'échantillonnage et de recrutement des enquêtées envisagées, en précisant la population investiguée. Celle-ci pourra être définie par des caractéristiques sociodémographiques et de formation (âge, genre, filière et niveau d'études, statut résidentiel, situation familiale, nationalité, etc.) et par des situations ou expériences repérées dans BSE 2024 (détresse psychologique, recours ou méconnaissance du SSE, couverture par une mutuelle, emploi étudiant, précarité alimentaire, etc.).

Les critères de sélection des enquêtées doivent être explicites dès la lettre d'intention afin de permettre l'évaluation et de vérifier la faisabilité du projet au regard du vivier disponible.

5. ETHIQUE & SECURITE DES DONNEES

Le dispositif repose sur un schéma simple et conforme aux exigences de protection des données.

L'OVE veillera à l'anonymisation des données afin de créer des profils qui permettent de répondre aux populations cibles définies par les équipes de recherche.

L'OVE se chargera, avant toute mise en relation, que les répondantes à BSE 2024 puissent donner leur consentement à l'utilisation de leurs données. Les répondantes à BSE 2024 seront contactées par l'OVE par mail pour leur transmettre toute l'information nécessaire à l'étude proposée et à l'expression d'un consentement éclairé :

- Les équipes de recherche seront ainsi mises en relation avec leur population d'intérêt via des identifiants et recevront des fiches de profils agrégés en fonction de leur demande ;
- L'OVE ne transmettra pas directement de coordonnées personnelles et veillera à éviter la pluri-sollicitation des groupes étudiants.
- Les équipes de recherche recueilleront, auprès des étudiantes volontaires :
 - Un formulaire de consentement spécifique à leur projet¹, permettant l'utilisation de leurs données personnelles ;
 - Un exemplaire de ce formulaire sera transmis à l'OVE.

Les équipes de recherche devront être en conformité avec le RGPD, et obtenir la validation du ou de la déléguée à la protection des données (DPO) de leur institution

¹ Le consentement recueilli dans le cadre de CDV 2023 repose uniquement sur l'accord des étudiant.es à être recontactés pour de futures études.

de rattachement et veiller, avec son appui, à accomplir, le cas échéant, les démarches requises auprès de la CNIL.

Le travail courant se fera sur données pseudonymisées ; les matériaux partagés avec l'OVE, pour les besoins de la coordination scientifique ou en cas de collaboration pour l'analyse des données (verbatim, notes), seront anonymisées et conservées dans un espace sécurisé.

L'OVE fournira des modèles de documents (note d'information, formulaire de consentement, guide d'anonymisation, protocole de gestion de détresse).

6. LIVRABLES ET VALORISATION

Chaque équipe fournira :

- Un rapport/compte-rendu détaillant les résultats de l'enquête qualitative ;
- Un diaporama de restitution des principaux résultats à des fins de communication interne (OVE, DGESIP) ;

La publication d'un ouvrage collectif (un chapitre par projet) est également envisagée.

Les livrables sont attendus dans un délai de 6 mois après la fin du terrain (entretiens/observations, retranscriptions, mise à plat des journaux d'enquête). Les porteuseuses devront mentionner le soutien de l'OVE dans toutes les publications et les communications concernant le projet. Les équipes s'engagent également à informer l'OVE de leur parution dans un délai raisonnable.

L'OVE et la DGESIP ne revendiquent pas de droits de propriété intellectuelle sur les résultats produits dans le cadre des projets accompagnés. Les résultats appartiennent, selon la réglementation en vigueur, soit aux chercheurs les ayant produits, soit à leurs établissements employeurs et/ou établissements de tutelles.

Dans le cadre du plan national pour la science ouverte, l'OVE incite les porteuseuses de projets à publier dans des revues ou ouvrages en accès ouvert, et à défaut à déposer leurs publications dans une archive ouverte. Dans une optique de valorisation et de diffusion de ces recherches, les principaux résultats issus des projets accompagnés pourront être publiés sur le site de l'OVE (une autorisation en ce sens pourra être sollicitée).

7. COORDINATION SCIENTIFIQUE

La DGESIP assure le cadrage institutionnel et participe à la sélection des projets en collaboration avec l'OVE. L'OVE assure la coordination scientifique : communication avec les équipes de recherche, mise en contacts avec les enquêtées, harmonisation et suivi des projets.

8. FINANCEMENT

Aucun financement global des projets n'est prévu dans le cadre du présent appel. L'OVE/DGESIP pourront, selon arbitrage, prendre en charge certains frais techniques (par exemple, frais de transcriptions des entretiens ou de déplacements). Aucune contrepartie de type *incentive* n'est prévue pour les enquêtées.

9. CALENDRIER

Description	Date
5 février 2026	Publication de l'appel à post-enquêtes qualitatives
2 mars 2026	Date limite d'envoi des lettres d'intention
30 mars 2026	Date limite d'envoi des dossiers complets
Mi-avril 2026 (indicatif)	Notification des équipes retenues
Courant mai (indicatif)	Réunion d'harmonisation
31 décembre 2026	Date limite de réalisation des terrains ethnographiques
Juin 2027 (indicatif)	Date limite de restitution des livrables
30 juin 2027	Date limite de destruction des informations nominatives éventuellement détenues par les équipes retenues

10. MODALITES DE CANDIDATURE

Les propositions seront examinées par le Conseil scientifique de l'OVE, en lien avec les partenaires de la DGESIP. La sélection des projets sera réalisée au regard de la qualité et de la faisabilité des enquêtes.

Deux étapes :

1. Lettre d'intention (1-2 pages)

Présenter l'objet et la problématique de recherche, les critères de sélection des enquêtées (variables BSE mobilisées), la méthodologie envisagée et les effectifs visés.

2. Projet complet (5-6 pages, compléter le *template*)

Proposer une brève mise en contexte, formuler les questions et hypothèses principales, indiquer le ou les membres d'équipe impliqués (responsable(s) scientifique(s), discipline(s), affiliations) et la répartition des rôles, décrire la méthodologie retenue et présenter un calendrier indicatif.

Critères d'appréciation

- Pertinence au regard des objectifs de l'appel et de la capacité à tirer parti de BSE 2024 ;
- Apport méthodologique de l'articulation quantitatif ↔ qualitatif ;



- Opportunité de l'échantillonnage via le vivier BSE (volumes visés, modalités de recrutement) et faisabilité ;
- Prise en compte du règlement général sur la protection des données ;
- Complémentarité avec les autres projets.

Il est envisagé de retenir au plus 5 projets. Une liste de réserve pourra être constituée. Les décisions seront notifiées aux équipes à l'issue de l'examen des projets complets.

Dépôt (en français) par courriel :

- Lettre d'intention (format PDF, 2 p.) avec en objet « Post-enquêtes BSE 2024 – TITRE_DU_PROJET – LI » le 2 mars 2026 au plus tard.
- Projet complet (format PDF, 5–10 p.) avec en objet « Post-enquêtes BSE 2024 – TITRE_DU_PROJET – Dossier » le 30 mars 2026 au plus tard.

A envoyer à Feres Belghith, directeur de l'OVE et Isaora Rivierez, coordinatrice scientifique du projet : belghith.ove@cnous.fr ; rivierez.ove@cnous.fr.